



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Muret, le 25 janvier 2024

L'Observatoire de l'aviation durable : 4^e étape des rencontres territoriales de la décarbonation chez Ascendance

À l'occasion de la quatrième étape des rencontres territoriales de la décarbonation, Damien Cazé, directeur général de l'Aviation civile et Sandra Combet, secrétaire générale de l'Observatoire de l'aviation durable (OAD) se sont rendus à Muret, ce 25 janvier 2024, où se trouvent les bancs d'essais d'Ascendance.

Afin d'atteindre les objectifs de décarbonation uniformément adoptés à l'échelle internationale et nationale, et forte de son industrie aéronautique, la France s'efforce de favoriser et d'accélérer l'émergence de solutions techniques et technologiques. Ainsi, l'État renforce son engagement auprès des acteurs du secteur et c'est dans cette optique que l'Observatoire de l'aviation durable met en valeur l'engagement des PME et start-ups dans la transition du secteur aérien.

Start-up pionnière et engagée dans la transition énergétique du secteur, Ascendance développe et conçoit des solutions qui répondent aux exigences fixées et aux enjeux de temporalité associés. Parmi elles, « Sterna » : technologie hybride électrique brevetée en 2021, qui rassemble et coordonne un système de batteries, de moteurs électriques et de moteurs thermiques utilisant des carburants d'aviation durables (CAD) et à plus long terme de l'hydrogène comme source d'énergie, utilisés simultanément dans l'avion.

Cette architecture hybride, que propose Ascendance, optimise l'utilisation de l'énergie à chaque étape d'un vol permettant de réduire jusqu'à 50% la consommation globale de carburant et les émissions carbone sur l'ensemble d'un vol. En mobilisant plusieurs leviers de décarbonation, ce fonctionnement optimisé en fait une innovation unique parmi les projets déjà existants dans l'industrie aéronautique.

Dans sa stratégie de développement des mobilités aériennes de demain, Ascendance a intégré cette technologie à « Atea », un avion eVTOL hybride électrique. Dans le cadre du plan « France 2030 », le Président de la République a annoncé en juin dernier que ce projet était lauréat de l'appel à projets « Produire en France des aéronefs bas carbone ».

Retrouvez des photos de la 4^e étape des rencontres territoriales de la décarbonation: [lien](#)

Crédit photo : Christophe Lepetit

Initié par le ministre des Transports et lancé le 17 mars 2023, l'**Observatoire de l'aviation durable** a pour mission de rendre accessible sur un espace digital, des données sur l'impact climatique du transport aérien. Dans un contexte où les acteurs du secteur se doivent d'être pleinement engagés de façon déterminée dans la transition énergétique, l'Observatoire se renforce autour de 3 piliers :



1. **Partager des connaissances**, à travers un espace digital inclusif et ouvert à tous. L'Observatoire contribue ainsi à simplifier la compréhension des différents scénarios de décarbonation et éclaire les défis de la transition énergétique du transport aérien.
2. **Soutenir les initiatives françaises d'innovation dans les territoires** par des rencontres en région, auprès de start-ups et de PME engagées dans le domaine de la décarbonation du secteur.
3. **Mettre en visibilité le leadership français** en la matière.

Pour plus d'informations sur l'Observatoire de l'aviation durable (OAD) :

<https://www.ecologie.gouv.fr/observatoire-aviation-durable>

Contacts presse

Service presse Ascendance

Ascendance, c'est la rencontre de quatre ingénieurs tous spécialisés en aviation décarbonée qui ont collaboré au projet E-FAN, un avion 100% électrique porté par Airbus. Mais, lorsqu'en 2017, l'avionneur européen met fin à ce projet, Jean-Christophe Lambert, Benoît Ferran, Clément Dinel et Thibault Baldivia décident de poursuivre l'aventure et de relever le défi de l'aviation silencieuse et plus responsable de l'environnement. Convaincus que l'industrie aéronautique n'a d'avenir que si elle se développe sur une mobilité aérienne, plus propre et plus résiliente, ils créent Ascendance en janvier 2018.

Sarah Oiknine

Directrice communication Ascendance

Tél : 06 64 92 59 74

Mél : soe@ascendance-ft.com

Service presse DGAC

La direction générale de l'Aviation civile est une autorité réglementaire, garante de la sûreté et de la sécurité du transport aérien français et des équilibres entre son développement et les objectifs de la transition écologique et énergétique. Elle est à la fois un pôle de surveillance de la sécurité, un prestataire de services de la navigation aérienne et de formation ainsi qu'un partenaire des acteurs aéronautiques.

Tél : 01 58 09 43 90

Mél : medias.dgac@aviation-civile.gouv.fr